



Symop

Les créateurs de
solutions industrielles

Membre de la FIM

4 ENJEUX POUR L'AVENIR DE LA ROBOTIQUE

La rupture technologique est en marche depuis maintenant plusieurs années. Dans un monde qui se transforme, la robotique constitue un levier de croissance de nature à modifier les modes de production, les modèles économiques mais aussi les rapports sociaux. Dans ce contexte, le Symop souhaite prendre l'initiative d'une réflexion et de propositions stratégiques pour relever les défis de la robotique, et ainsi, poursuivre son action d'accompagnement dans la modernisation de l'économie et de l'industrie françaises.

1. Créer un Comité National de la Roboéthique et de l'Intelligence Artificielle

Les progrès techniques et scientifiques ouvrent des potentialités nouvelles et les robots, qu'ils s'inscrivent dans la sphère privée, publique ou professionnelle, voient leurs usages évoluer et leurs missions au service direct des populations s'amplifier.

Face à ces évolutions, le Symop propose la création d'un Comité National de la Roboéthique et de l'Intelligence Artificielle qui, à l'image de la CNIL créée pour anticiper et prévoir un cadre de développement et d'utilisation des données personnelles, pourrait accompagner ces évolutions et préparer l'intégration de la robotique dans nos modes de vie.

Cette instance regrouperait des experts dans les domaines concernés (sociologues, anthropologues, philosophes, psychologues, éthiciens, roboticiens, juristes, économistes, représentants de la CNIL etc.) et devrait, à terme, être reprise par les pouvoirs publics afin d'être institutionnalisée.

2. Valoriser l'apport de l'intégrateur dans la chaîne de valeurs

Afin de renforcer et valoriser l'apport de l'intégrateur dans la mise en œuvre d'une solution robotisée, le Symop a décidé d'engager une démarche visant à promouvoir ces professionnels dans la chaîne de production et poursuivre la professionnalisation d'un métier dont les contours sont, jusqu'à aujourd'hui, mal définis.

Afin d'améliorer l'adéquation entre l'expression du besoin du client et la réponse apportée par l'intégrateur, de faire connaître davantage le métier d'intégrateur et ses potentialités, il est nécessaire d'agir. L'objectif serait donc de faire comprendre la valeur ajoutée des intégrateurs (analyse, conseil, expertise technique, etc.), de les aider à structurer leurs offres, de façon à favoriser un déploiement qualitatif et sûr, des solutions robotisées, qui bénéficieront à l'ensemble de la filière robotique.

Une piste pourrait, par exemple, consister à créer un « label-référentiel métier », attribué en fonction du respect d'une liste de critères à définir, pour permettre aux intégrateurs de se faire reconnaître par la communauté industrielle comme acteur clé de la chaîne de production. Il conviendrait également de développer des supports didactiques et pédagogiques, toujours dans un objectif d'accompagnement et de valorisation de la filière.

3. Travailler à l'acceptation sociale des robots

La question de la place de l'Homme par rapport à la machine est un enjeu central. A l'heure où les robots ont vocation à être déployés toujours plus près du salarié ou du particulier, il est indispensable d'apporter à la société civile des informations claires et pédagogiques permettant de l'accompagner dans cette importante mutation.

Des progrès technologiques (mécanique, électronique, informatique) ont permis de créer des conditions propices au développement du fonctionnement collaboratif des robots industriels avec l'Homme. Depuis 2011, la normalisation s'est notamment dotée de textes pionniers en la matière (ISO 10218-1:2011 et ISO 10218-2:2011), ouvrant la perspective du partage d'un espace de travail commun entre l'opérateur et le robot industriel.

Des nouvelles situations de travail, ne reposant pas uniquement sur la séparation physique Homme-Machine, sont dorénavant possibles avec le robot grâce à des solutions de sécurité innovantes (au niveau de l'architecture mécanique du robot, du système de commande, etc...).

La nouveauté - des systèmes robotisés développés et des situations de travail possibles - appelle la nécessité d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'introduction de poste de travail collaboratif dans les ateliers et de mener des actions de sensibilisation des professionnels sur la bonne prise en compte de la place de l'Homme dans les solutions robotisées conçues pour un usage collaboratif.

Par ailleurs, et au-delà de la bonne appropriation par les acteurs de la filière (fabricants, intégrateurs, utilisateurs) de la mise en place de postes de travail collaboratif en toute sécurité pour l'opérateur, il conviendrait d'impulser des travaux d'étude pour mieux comprendre les critères d'acceptation du robot par l'opérateur, lorsqu'ils évoluent tous les deux au cœur d'une application spécifiquement conçue et dont la sécurité n'est plus traditionnellement gérée par la séparation physique.

Dans un cadre civil, des politiques publiques doivent être mises en œuvre pour favoriser l'acceptation sociale des robots par les particuliers afin qu'ils puissent être déployés et intégrés, comme ils peuvent l'être aujourd'hui particulièrement en Asie (Japon, Corée etc.).

Dans cette perspective, l'Etat peut être un contributeur efficace en participant pleinement à la modernisation des dispositifs et règlements et ainsi inciter les particuliers à suivre la voie de la modernisation.

Enfin, ces démarches devront s'appuyer sur une campagne nationale de communication à destination du grand public, visant à démystifier l'image fantasmatique trop souvent associée aux robots.

4. Déterminer un cadre clair de la gestion des données générées par les robots

L'acceptation sociale des robots et de l'intelligence artificielle ne pourra se confirmer qu'à condition qu'un cadre réglementaire clair soit posé pour l'accès et la gestion des données générées par les robots, qu'elles soient personnelles ou non personnelles.

C'est d'ailleurs dans cette optique que la Commission européenne a lancé une consultation publique sur la création d'une « économie européenne fondée sur les données », qui contribuera à l'élaboration d'une éventuelle future initiative législative européenne.

Accessibilité et transfert des données, responsabilité dans le domaine des produits et services fondés sur les données, portabilité des données : autant de questions à traiter dont l'Union Européenne pourrait se saisir. Par le potentiel économique qu'elles représentent (soit 272 milliards d'euros dans l'Union européenne, avec une croissance annuelle de 5,6% selon la Commission européenne), les données pourraient employer 7,4 millions de personnes d'ici à 2020. L'utilisation des données peut permettre d'améliorer pratiquement tous les aspects de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de fournir des analyses d'entreprise ou des prévisions météorologiques, de personnaliser les soins médicaux, d'améliorer la sécurité routière ou encore de diminuer les embouteillages. C'est pourquoi la communication de la Commission souligne le rôle de la libre circulation des données au sein de l'UE.

Ainsi, le Symop soutient son développement et participe activement aux réflexions qui lui sont corrélées, dans un objectif toujours fixe : celui d'accompagner et d'agir pour une industrie française plus forte et compétitive.

Le Symop, organisation professionnelle des créateurs de solutions industrielles, est l'un des principaux membres de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM). Ses 270 entreprises regroupent 16 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Il est, en 2005, l'initiateur de l'opération « Robotcaliser - Robotiser pour ne pas délocaliser » et porteur du dispositif ROBOT Start PME qui accompagne 250 PMI dans l'acquisition de leur premier robot. Il a lancé en 2012 l'action « Productivez ! - Réindustrialisez grâce aux machines et technologies de production ». En juillet 2015, il a été l'un des membres fondateurs de l'Alliance Industrie du Futur à laquelle l'État a confié la mise en œuvre du plan du même nom. En 2016, le Symop a publié son Manifeste pour l'investissement productif et interpelle les pouvoirs publics autour de 5 orientations pour penser et bâtir l'industrie de demain. www.symop.com



45, rue Louis Blanc, 92400 Courbevoie
01 47 17 67 17